

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PIZAY

**Séance du Mardi 11 avril 2023**

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 10

Nombre de Votants : 13

**Étaient présents :** Mesdames Brigitte AVOSCAN, Aurélie COCHET, Isabelle LORIZ, Jocelyne PANNETIER  
 Messieurs Mathieu DECATOR, Samuel FOURMY, Marc GRIMAND, Jean-Michel JOSSERAND, Bruno LEBLANC,  
 Philippe POIRSON

**Étaient excusés :**

Mme Carole BARRO ayant donné pouvoir à M. Philippe POIRSON

M. Vincent BRUN ayant donné pouvoir à M. Marc GRIMAND

M. Nicolas CHABERT ayant donné pouvoir à M. Bruno LEBLANC

**Étaient absents :** Mme Martine POTHIN, M. Jean-Louis GAGNEUX

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil : Mme AVOSCAN Brigitte a obtenu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

### Objet : Approbation du Compte Administratif 2022

Concernant l'approbation du compte administratif dressé par Monsieur Marc GRIMAND, Ordonnateur. Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de M. POIRSON Philippe, après s'être fait présenter le budget principal de l'exercice 2022, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion établi par le receveur.

Considérant que Monsieur le maire, s'est retiré au moment du vote.

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel est résumé dans le tableau ci- après :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL</b>						
Résultats Reportés		912 881,76	-	243 562,31	-	1 156 444,07
Opération Exercice	1 809 331,83	862 308,22	464 026,08	563 750,83	2 273 357,91	1 426 059,05
<b>TOTAUX</b>	<b>1 809 331,83</b>	<b>1 775 189,98</b>	<b>464 026,08</b>	<b>807 313,14</b>	<b>2 273 357,91</b>	<b>2 582 503,12</b>
Résultats Clôture	34 141,85	-	-	343 287,06	-	309 145,21
Restes à réaliser	366 057,92	473 331,32	-	-	366 057,92	473 331,32
Totaux Cumules	400 199,77	473 331,32	-	343 287,06	366 057,92	782 476,53
Résul. Définitifs		<b>73 131,55</b>		<b>343 287,06</b>		<b>416 418,61</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, et sous la Présidence de M. Philippe POIRSON :

**CONSTATE** aussi bien pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications de la balance de gestion relative au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

**RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;

**VOTE ET ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

**ADOpte** : le compte administratif de l'exercice 2022.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.  
Pour copie conforme.

Extrait certifié conforme

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que susdit.

 Le Maire,  
  
Marc GRIMAND

Délibération rendue exécutoire le : 27/04/2023  
Après affichage et publication du : 27/04/2023  
Le Maire,  
Marc GRIMAND

